

## A retenir

- OÏDIUM** La période de sensibilité maximale est imminente. Et la météo est favorable au développement du champignon. Soyez vigilants.
- MILDIOU** Pression en baisse. Les précipitations annoncées ne devraient pas atteindre les cumuls nécessaires à une contamination de masse (25 mm).
- BLACK-ROT** Toutes premières taches visibles. Les prochaines pluies pourront être contaminantes. Surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles.







### Les abeilles butinent, protégeons les ! - Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires







1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

## MÉTÉO

### Prévisions du 13 au 18 mai 2015

Zone Corrèze	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18
Températures	13 33	17 20	10 15	8 18	8 21	8 23
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18
Températures	14 29	13 15	8 13	7 16	8 18	9 20
Tendances						

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

## STADES PHÉNOLOGIQUES

Cépages	Corrèze	Hte-Vienne
Cab. S.	12 - 15	-
Cab. F	16 - 17	-
Merlot	12 - 15	-
Chard.	16 - 17	-
Sauv.	12 - 15	-
Pinot noir	-	15 - 16
Gamay	-	15 - 16

*Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :*

12 : Grappes visibles  
13 : 6-7 feuilles étalées  
14 : 7-8 feuilles étalées  
15 : boutons floraux agglomérés  
16 : 8-9 feuilles étalées  
17 : boutons floraux séparés  
18 : 11-12 feuilles étalées  
19 : tout début floraison  
20 : 1-10 % de floraison



Photo IFV

Stade 17 : Boutons floraux séparés

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Éléments de biologie

x **Où chercher les foyers primaires ?** : Les toutes premières taches sont généralement visibles sur la végétation basse, à proximité du sol. Elles présentent une forme caractéristique en tache d'huile. Les conidies qui vont ensuite se former à la face inférieure de la feuille contaminée assurent par la suite les contaminations secondaires.

L'apparition des premiers foyers est un phénomène éparé, difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles. L'observation doit donc être la plus soignée et la plus large possible.

La durée d'incubation entre les premières contaminations et l'expression des symptômes est en moyenne de 7 à 10 jours en conditions optimales, mais peut atteindre une vingtaine de jours pour des températures fraîches (situation plus courante en période printanière).

x **Comment valider un foyer primaire ?** Au printemps, d'autres décolorations de la feuille peuvent être confondues avec des taches d'huile de mildiou (phytotoxicité désherbant, oïdium, thrips...). En cas de doute, un test de sporulation permet de confirmer l'origine de la tache. Pour cela, mettez la feuille « tachée » dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (Ex : une nuit à 20°C), l'apparition d'un feutrage blanc à la face inférieure de la feuille confirme qu'il s'agit d'un symptôme de mildiou.

### • Situation au vignoble

Aucun signalement de taches pour l'instant.

### • Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

La pression exercée par le mildiou est toujours faible. Les pluies survenues autour du 8 mai n'ont pas engendré de contamination élite.

Le risque de contamination par le mildiou devrait rester faible cette semaine encore. Il faudrait une pluie de 25 mm en une fois pour déclencher les contaminations de masse.

Les taches issues des contaminations de masse modélisées vers le 25-30 avril pourraient être visibles autour du 17 mai dans le secteur de Verneuil et du 20 mai dans le secteur d'Objat.

**Évaluation du risque** : Les faibles pluies de la semaine dernière semblent être restées sans conséquence.

La pression diminue à la faveur du temps chaud et sec annoncé pour la semaine en cours. Les



©IFV Sud-Ouest  
www.vignevin-sudouest.com



Symptôme de mildiou sur feuille :  
face supérieure = tache d'huile,  
face inférieure = feutrage blanc

cumuls de pluie nécessaires au déclenchement de nouvelles contaminations de masse deviennent importants. Le risque de contamination devient faible pour la semaine sur les deux zones.

Le niveau de risque devra être affiné sur la base de prévisions plus précises sur le volume de pluie attendu pour le 15 mai. L'approche de la période de floraison est un facteur de risque supplémentaire à prendre en compte.

Les conditions très chaudes annoncées pourraient être favorables à la sortie de taches issues des contaminations élités de fin avril.

## OÏDIUM (*Uncinula necator*)

### • Éléments de biologie

La durée d'incubation entre la contamination et la sporulation est fonction de la température. En conditions printanières, cette durée peut varier de 3 semaines à 1 mois.

### • Situation au vignoble

Aucun symptôme détecté à ce jour.

**Évaluation du risque :** La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est atteinte dans la majorité des situations. L'installation de conditions chaudes et sèches, les amplitudes thermiques importantes entre le jour et la nuit, et l'humidité matinale sont des conditions favorables au développement du champignon.

## BLACK-ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Éléments de biologie

Les symptômes de black-rot sur feuilles se caractérisent par de petites taches brun-rouge régulières et bordées d'un liseré brun foncé sur lesquelles apparaissent, 3 à 4 jours après, de petites pustules noires (les pycnides). Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. La dissémination du champignon est relativement lente. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après la contamination, en conditions printanières.

Les premiers symptômes foliaires sont peu impactants, mais ils constituent une source de repiquage possible puis un risque ensuite de progression de la maladie sur grappes qui pourront être détruites en cas d'attaque importante.

**Risque de confusion :** A cette période des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits dés herbants peuvent apparaître. Ces taches sont plutôt d'aspects chlorotique et se distinguent des contaminations de black-rot par l'absence de liseré brun sur le pourtour de la tache.

Au moment des épamprages, d'autres symptômes de phytotoxicité peuvent apparaître sur les feuilles du bas des souches. Dans un premier temps les deux types de symptômes sont semblables (taches chlorotiques entourées d'un liseré brun) puis l'apparition des pycnides noires sur les taches de black-rot permet de les distinguer.



En haut: Taches de black-rot sur feuille :  
nécrose entourée d'un liseré brun-rouge  
D. Blancard, Source Ephytia  
En bas: Dégât de dés herbant sur feuille :  
tache chlorotique et absence de liseré brun  
Photo CA 82



### • Situation au vignoble

Les toutes premières taches apparaissent sur les secteurs de Nespouls (4 % de ceps avec au moins une tache), Allasac (une tache repérée sur parcelle flottante), ainsi que sur le secteur de Queyssac les vignes.

**Évaluation du risque** : Une pluie, même faible, pourrait générer de nouvelles contaminations à partir de l'inoculum présent dans les parcelles (baies momifiées et lésions sur les rameaux). La gestion de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

Surveillez l'évolution de la situation sanitaire de vos parcelles. De nouvelles taches pourraient apparaître.

## ÉRINOSE *(Colomerus vitis)*

### • Situation au vignoble

Des symptômes sont toujours visibles (notamment sur le secteur de Brivezac et sur les parcelles de Verneuil-sur-Vienne). Mais la croissance très active de la végétation semble favoriser une dilution des populations du ravageur et limite la progression globale des dégâts.

**Évaluation du risque** : La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations. La période optimale de gestion est dépassée mais il convient de maintenir une surveillance de la multiplication des populations, notamment en situation de pousse ralentie.

## VERS DE LA GRAPPE

### • Situation au vignoble

Sur les vignobles de Midi-Pyrénées, le vol touche à son terme sur la plupart des zones.

Cette semaine et la semaine dernière seul 1 capture hebdomadaire a été enregistrée !!

**Évaluation du risque** : En Limousin, les années précédentes, les vers de grappe étaient quasi absents. Le maintien de la surveillance permettra de confirmer cette tendance (cf BSV n°1). Le risque reste nul.

## AUTRES OBSERVATIONS

x **Thrips et acariens** : Les populations de thrips sont toujours plus ou moins présentes sur parcelles sensibles.

Sur la plupart des parcelles suivies, les typhlodromes sont présents en effectifs significatifs.

x **Cochenilles** : Sur les parcelles colonisées, l'essaimage n'a pas encore commencé.

**Évaluation du risque** : Les cochenilles sont considérées comme d'importance secondaire, mais l'observation de plus en plus régulière de cas d'infestations significatives incite à plus de surveillance à l'égard de ces insectes.

Les cochenilles ne présentent que peu de risque pour le développement de la vigne, à court terme. Mais, les prélèvements répétés de sève par les piqûres d'alimentation peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.



*Colonie de lécanines sous les écorces  
Photos CA 19*

La présence de cochenilles peut indirectement être détectée par la présence de miellat et de fumagine sur les feuilles, grappes et rameaux ainsi que par la présence de fourmis attirées par le miellat. Les colonies de cochenilles étant cachées sous les écorces, l'activité des fourmis est un indicateur pertinent pour le repérage du ravageur.

Ces cochenilles peuvent être régulés par un cortège très diversifié d'auxiliaires. Si une gestion spécifique devait être décidée, elle ciblerait les stades mobiles qui vont migrer vers les parties vertes de la plante dans le courant de l'été (essaimage).

**Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 19 mai 2015**

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>  
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrenees

Abonnement gratuit sur simple demande à : [accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.